



Arbois
JURA

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

DECISION 25/24

Objet : Aménagement zone de loisirs

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 mars 2024, délégrant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le rapport de présentation des offres présenté lors de la commission d'ouverture des plis du 26 septembre 2024,

DECIDE

De retenir les entreprises suivantes :

Lot 1 VRD Paysage - Entreprise FCE (Mandataire)/ TP Saillard,- FCE - Le mont - 25270 Levier pour un montant de 131 564.10 € HT (157 876.92€ TTC)

Lot 2: Skatepark Pumptrak - Entreprise E2S Compagny - 24 rue Lamartine - 38320 EYBENS pour un montant de 181 806.00 € HT (218 167.20€ TTC)

Lot 3: Equipements sportifs: Entreprise IDVERDE - 6 rue Camille Flammarion - 25000 BESANCON pour un montant de 98 537.00 € HT (118 244.40€ TTC)

Lot 4 : Toilettes Sèches : Entreprise Sanisphère - 154 allée des Rassades - ZA du grand tilleul - 26110 NYONS pour un montant de 38 049.00€ HT (45 658.80€ TTC)

Arbois, le 30 septembre 2024

La Maire,



Valérie DEPIERRE